

Le 16 mai 2023

*Mesdames et Messieurs
Les Membres du CONSEIL MUNICIPAL*

Objet : Convocation à un Conseil Municipal Extraordinaire

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Conformément aux articles L.2121-7 et L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), je vous informe qu'un Conseil Municipal extraordinaire se réunira le :

Lundi 22 mai 2023 à 19h30 à l'Espace Jean Lurçat sise Place Maréchal Leclerc à Juvisy-sur-Orge.

L'ordre du jour de ce Conseil Municipal est :

- Organisation d'un débat permettant l'expression des groupes politiques sur le projet de prolongement de la ligne Tramway T7 jusqu'à la gare de Juvisy.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers collègues, l'expression de mes sincères salutations.

Bien sincèrement



Le Maire,

Lamia BENSARSA REDA

Conformément à l'article L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents relatifs à ces dossiers sont consultables auprès de la Direction Générale des Services, aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi) de l'Hôtel de Ville.